

## ELECTION DU PRESIDENT.

PREMIER LUNDI DE NOVEMBRE.

TICKET DE L'ADMINISTRATION.  
Ministères domestiques—Améliorations intérieures  
ELECTEURS DUDIMES.JAMES VILLEIRE—De St. Bernard,  
A. LEBLANC—De P. Assomption,  
C. BUSINEL—D'Le Baton-Rouge,  
N. DECLOUET—De St. Martin,  
B. MORRIS—Natchitoches.

FRANCE.

Paris, 7 Juillet.

## Indemnité promise aux Colons de Saint-Domingue.

Tout en adoptant l'art. 111 de la loi des comptes de 1826, l'honorable M. de La-Borde a demandé que les frais faits pour la liquidation des émigrés, et pour celle des colons de St.-Domingue, soient à l'avoir restitués à l'état. Nous ignorons si c'est au compte de l'état ou à la charge de l'émigration que se fait la répartition du inillard; mais nous croyons savoir que la liquidation de l'indemnité stipulée en faveur des colons dépasse de St.-Domingue se poursuit à la charge de leur malice, et que les frais de cette liquidation, qui ne sont pas petits puisqu'ils s'élèvent à plus de 500 mille fr. par an, sont pris sur les intérêts des 30 millions formant le premier cinquième de la somme que doit payer le gouvernement d'Haïti. On a calculé que jusqu'ici la liquidation de chaque affaire, importante ou non, a coûté 1,350 f., et que, si l'aventur répond au passé, cette liquidation coûtera 18 millions, attendu qu'en suivant la marche actuelle, il faudra trente trois ans pour l'achever, puisque, sur les quatorze mille requêtes adressées à la commission, il y en a eu au plus sept cents de répondus dans l'espace de vingt mois.

Sous l'administration de M. de Villele, si l'empêche de faire connaitre quelque mois aux émigrés l'état de leur liquidation, on a demandé que la même faveur fut accordée trois ou quatre fois l'an aux malheureux colons : cette consolation leur a été refusée; la même demande a été rejetée sous l'administration actuelle, qui n'a pas encore eu le temps de s'en occuper. Ne pourrait-elle pas être invitée à la prendre en considération par ceux de MM. les députés à qui les malheureux de la colonie de Saint-Domingue ne sont point étrangers, et qui ne jugent pas les anciens propriétaires de cette colonie, tout à fait indignes de pitié?

Paris, 4 Juillet.

La commission chargée d'examiner la proposition de M. Labey de Puypières a déjà entendu plusieurs personnes capables de donner d'utiles renseignements sur les actes du dernier ministère. Elle se propose, dit-on, d'en inviter d'autres à déposer devant elle ; et quoiqu'elle ne procède que par voie d'invitation à l'égard de ceux dont elle désire le témoignage, le journal de M. de Villele l'accuse d'usurpation, et lui reproche de chercher à fonder le droit d'enquête par des précédents adroitement établis. La chambre serait donc saisie d'ambition, et voudrait se donner des attributions judiciaires, et même exécutives ! C'est un singulier reproche adressé à une chambre qui, à l'ouverture de la session, n'a point osé vérifier la conduite des préfets dans les élections, de peur de franchir la limite de ses pouvoirs, qui, tous les jours, rejette des amendements, sous prétexte qu'ils contiennent des dispositions additionnelles, et qu'ils empêtent sur la prérogative royale, qui n'ose, dans le budget, changer une allocation de fonds, et qui osent tout au plus faire quelques réductions timides, de peur de prendre l'initiative qui lui est interdite ! En vérité, ce n'est pas l'esprit d'envahissement qu'on peut reprocher à nos chambres, mais bien plutôt l'esprit d'abdication ; elles semblent bien plus avoir peur de leurs pouvoirs que de chercher à les étendre, et ce symptôme est bien plus sauf que le symptôme contraire. Quand les corps cherchent à étendre, c'est une preuve que les institutions sont pleines de vie ; c'est aux corps rivaux à contenir l'énergie de leur action ; mais quand ils osent à peine user de leurs pouvoirs, exercer l'action qui leur appartient, c'est une preuve que la vie manque, et que la force abandonne les ressorts de l'état.

Du reste, en quoi consiste le droit d'enquête qu'on accuse la chambre élective de vouloir se donner ? Il y a deux espèces d'enquêtes : l'une judiciaire, l'autre de simple information. La première, la seule redoutable, est de droit pour les chambres ; elle n'est écrite dans aucune loi, mais elle résulte des attributions judiciaires que la charte leur confère dans quelques cas. Le droit d'accuser les ministres, attribué à la chambre élective, celui de les juger, attribué à la chambre hérititaire, seraient illusires, impliquerait même une contradiction pétitive, s'ils n'étaient accompagnés du droit de rechercher les faits sur lesquels une accusation peut s'établir. Pour accuser, comme pour juger, il faut des preuves, et la chambre élective doit avoir le droit de se les procurer. Elle ne l'aurait pas si elle ne pouvait appeler devant elle, non pas comme invités, mais comme témoins obligés, les hommes qui peuvent déposer sur les actes des ministres. Ce droit est la conséquence inévitable de la faculté d'accuser ; et quoiqu'il ne soit pas écrit dans une loi, parce que la procédure à employer contre les ministres n'a pas encore été réglée, il n'en existe pas moins en principe. Le contraire serait absurde.

La commission de la chambre n'usurpe donc pas en ce moment ; elle use au contraire avec beaucoup de ménagement d'une

prérogative qu'elle pourrait exercer avec beaucoup plus d'étendue et d'autorité. Quant à l'enquête de simple information, que le parlement anglais emploie souvent pour éclaircir des questions d'économie publique ou d'utilité générale, elle n'entraîne aucune extension de pouvoir, elle ne constitue aucune usurpation. Si la chambre des députés imite le parlement anglais, nommait une commission pour examiner l'utilité de l'introduction de tel produit étranger, ou de la réduction de tel tarif, elle n'usurperait pas plus que l'académie des sciences quand elle institue une commission pour examiner un procédé nouveau, ou que l'académie de médecine quand elle a formé une commission pour examiner le magnétisme. Les plus précieux documents qui existent pour l'économie publique sont dus aux enquêtes ordonnées par le parlement anglais. Les hommes les plus instruits ou les mieux placés pour observer les faits, sont appelés devant le premier corps de l'état, et ne manquent jamais, par leurs dépositions, d'éclaircir les questions. Les sciences économiques ne sont que des sciences d'observation, et l'observation ne peut se fonder que sur les faits. Les chambres ne connaîtront jamais les faits que par des enquêtes.

Du reste, nous le répétons, des deux espèces d'enquêtes que les chambres peuvent se permettre, l'une, judiciaire, est le droit, et l'autre est tellement inoffensive et purement scientifique, qu'il n'y a aucune raison d'y mettre obstacle. Souhaitons, au contraire, que la coutume anglaise s'introduise chez nous ; elle sera un acheminement vers la véritable pratique du gouvernement représentatif.

## GRECE.

Athènes, 17 Mai.

Depuis la semaine dernière, notre rade a pris un aspect imposant. Outre la frégate française, la Junon, qui est en station ici depuis long-temps, et la frégate russe l'Hélène, à bord de laquelle le président a fait le trajet de Napoléon, nous avons deux vaisseaux de ligne russes : l'Azof, portant pavillon de vice-amiral, et quelques-uns du comte de Hayden, et l'Alexandre-Nevsky ; le vaisseau anglais le Waspole, la frégate l'Adrienne, et le brick de la même nation le Mastiff ; le brick français Alacrity, le brick autrichien le Veneto, et la goélette de la même nation la Vigilante ; enfin, une frégate américaine.

Une corvette turque, ayant à bord environ six cents marins, avait tenté de sortir de Modon pour se rendre à Alexandrie ; mais les Russes l'ont capturée, sans égard pour les réclamations d'Ibrahim-Pacha. Ils ont débarqué sur les côtes de Modon les Turcs qu'elle avait à bord, et les ont remplacés par des marins russes. Cette corvette, qui fait partie de l'escadre russe, et croise devant Modon, est arrivée ici le 11 avec la frégate russe le Constantin.

## PORTUGAL.

Lisbonne, 28 Juin.

Le théâtre de Saint-Charles vient d'être fermé à la suite des troubles qui ont eu lieu dans cette salle, parce que les Anglais ne voulaient ni ôter leurs chapeaux, ni donner aucun signe d'approbation pendant qu'on chantait l'hymne en l'honneur de don Miguel. Des épées ont été tirées et il s'en est fallu de bien peu que la salle fut enflammée. Le lendemain, les deux partis étaient en présence et n'attendaient que le moment de pénétrer dans la salle, lorsqu'une banderole sur l'affiche annonça que le spectacle serait fermé jusqu'à nouvel ordre.

Les besoins d'argent sont si pressants, que, dans les églises, au lieu de prêcher l'Évangile, les prêtres font de la politique, et engagent les fidèles à donner leur argent pour le soutien de la cause de don Miguel

## FEUILLETON.

Lettres de lord Collingwood.

On vient de publier à Londres une série de lettres officielles et familières de lord Collingwood, précédées d'une notice en forme de mémoires. Cet ouvrage, du plus haut intérêt pour l'Angleterre, ajoute un nouveau lustre à la vie d'un homme qui fut aussi grand par ses actions qu'estimées par son caractère. C'est un service que lui a rendu l'amitié, car l'idée que nous nous étions formée de l'amiral Collingwood, d'après la réputation dont il jouissait de son vivant, était celle d'un excellent officier sans doute, mais dont la discipline trop sévère tenait de la dureté, et la parcimonie extrême opprochait de l'avare. Au lieu de cela, nous voyons qu'il était humain jusqu'à l'indulgence, et que son économie provenait de la plus honorable cause, de ce qu'il avait une famille et peu de fortune.

La connaissance parfaite que sa correspondance offre nous donne de ses principes, du motif de ses actions et de ses plus secrètes pensées, présente lord Collingwood comme un personnage presque accompli. Prudence, bravoure, instruction, mesures pures, voilà ce qu'elles révèle chacune de ses lettres ; et quel époux, quel père se découvrent dans l'effusion si touchante et si vive de sa tendresse et de ses regrets ! Prends une de ses lettres à sa femme, pour le justifier du reproche le plus général qui lui ait été fait : celui d'avarece. "Je n'ai mis qu'une seule fois pied à terre depuis mon départ de l'Angleterre, ma chère Sarah, et Dieu sait quand cela m'arrivera de nouveau. Je ne cesse d'écrire, et le jour n'est plus assez long pour la multiplicité de mes occupations . . . Je ne sais en vérité comment nous ferons pour supporter convenablement le rang auquel il a pu à S. M. de m'élever . . . Que d'autres mendient des pensions ; quant à moi je serai toujours assez riche si je reste au-dessus de la pauvreté. Je ne veux pas que les services que j'ai pu rendre à mon

pays soient souillés par un sordide intérêt ; et le vieux Scott et moi ignorons encore fort bien les choux de mon jardin, sans qu'il nous en coûte beaucoup plus qu'autant, mais j'ai essayé de sortes avares dans mes meubles et mes provisions ; je n'ai presque pas une chaise entière, plusieurs ont un pied ou un bras de moins, sans chance aucune de pension... Mon vin s'est en partie perdu par le bris des bouteilles, en les changeant de place ; mes coûts ont pris dans le feu de l'action ; et tout cela forme une masse de pertes, sensibles par la difficulté de les réparer.

"Je m'attends à de péantes charges pour droits de patente, d'honoraires, etc., mais il faut payer la grande !..."

"Je ne touche rien en argent de petites, n'ayant reçu, depuis mon départ d'Angleterre que 183 £. st., ce qui paie à peu près la goutte espagnole Tres Amigos, de la Havane. Il n'y avait rien en vente de la Balise ni de la passe du S. O. Il a passé au Fort, le brick Oryx et la goélette de l'United States, tous deux de la Havane.

Bateaux de remorque Hercules, Harriman, ayant mis en rade le brick Oregon et amené dans le port la goélette espagnole Tres Amigos, de la Havane. Il n'y avait rien en vente de la Balise ni de la passe du S. O. Il a passé au Fort, le brick Oryx et la goélette de l'United States, tous deux de la Havane.

Bateaux de remorque Colombia, Crane, du Bayou Sarah, avec 119 balles coton de la nouvelle récolte, savoir : 29 à N Cox, 8 à J Hagan & co., 6 Wilkins et Linton, 16 à Fisk & co. — 19 ps.

## Arrivés.

Bateau de remorque Hercules, Harriman, ayant mis en rade le brick Oregon et amené dans le port la goélette espagnole Tres Amigos, de la Havane.

Il n'y avait rien en vente de la Balise ni de la passe du S. O. Il a passé au Fort, le brick Oryx et la goélette de l'United States, tous deux de la Havane.

Bateaux de remorque Colombia, Crane, du Bayou Sarah, avec 119 balles coton de la nouvelle récolte, savoir : 29 à N Cox, 8 à J Hagan &amp; co., 6 Wilkins et Linton, 16 à Fisk &amp; co. — 19 ps.

On annoncera les conditions. 26 sept.

## Ventes publiques.

Par T. Mossy.

L sera vendu aujourd'hui 26 du courant, au magasin d'encan, à 11 heures du matin,

2 Balles Calmouk 7.4,

1 do. Bergampson,

3 Caisse shall de goût,

2 Balles couvertures,

1 Caisse Sirsaca à rayes,

1 do. demi-bas-blanc,

2 do. Giamoizos,

1 do. Gingas fil,

1 Balle chemises de flanelle,

Drap &amp;c. &amp;c.

On annoncera les conditions. 26 sept.

Par I. Morin.

L sera vendu vendredi, 26 du courant à 4 heures de l'après-midi, rue Conti dans les magasins de Mr. David Olivier pour terminer un compte, 100 et quelques barriques vin de Bordeaux de très bonne qualité. On annoncera les conditions.

20 sept.

PAR F. DUTHELLET.

Pour cause de départ.

Lundi 6 O. tabac prochain, à midi, à la bourse de Hewlett. Les propriétés suivantes seront vendues à 6, 12 et 18 mois de crédit, payable en billets encaissés à la satisfaction du vendeur et la pothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, savoir :

1°. La jolie propriété

Située à l'angle de la rue des Marins et qui fait face au chemin du Bayou, mesurant 55 pieds sur le côté du Bayou, 56 pieds sur la rue des Marins, bornée de l'autre côté par une ligne brisée, ayant environ 400 pieds dans sa plus grande profondeur, les lignes d'abonnement étant de manière à donner à la ligne de profondeur environ 200 pieds, avec tous les bâtiments qui y trouvent tels qu'une jolie maison à galeries, loggia entre portes, deux pigeonniers en briques, cuisine, écuries &amp;c. &amp;c.

2°. Un Terrain

Mesurant 54 pieds 3 pouces de face à la rue des Marais sur une profondeur de 70 pieds sur une ligne de 93 pieds 6 pouces sur l'autre, les lignes ouvrant et donnant 54 pieds 4 pouces de face dans la profondeur, avec une maison neuve briquée entre portes, composée de quatre chambres à feu, galerie, deux cabinets.

3°. Un Terrain

Faisant encorée des rues Gratiot et des Marais, mesurant 29 pieds de face à la rue des Marais sur 132 pieds 8 pouces de face à la rue des Gratiot, la seconde ligne de séparation mesure 110 pieds 10 pouces, il y trouve une maison semblable à celle désignée ci-dessus, avec cuisine et latrines.

4°. Un Terrain

Formant également l'encorée des rues des Marais et Ursulines de 33 pieds 9 pouces de face à la rue des Marais sur 105 pieds 6 pouces de face à la rue des Ursulines, la seconde ligne de séparation mesure 110 pieds 10 pouces, il y trouve une maison édifiée sur le précédent.

5°. Un Terrain

De 25 pieds de face à la rue des Marais sur environ 110 pieds de profondeur avec une maison briquée entre portes, ayant deux chambres à feu, une garde et deux cabinets.

6°. Un Terrain

De 21 pieds 4 pouces de face à la rue des Marais sur environ 86 pieds de profondeur.

7°. Un Terrain

De 27 pieds 3 pouces de face à la rue des Marais.

8°. Un Terrain

De 29 pieds 6 pouces de face à la rue des Marais.

9°. Un Terrain

De 28 pieds 4 pouces de face à la rue des Marais.

10°. Un Terrain

Des cinq derniers terrains ont à peu près la même profondeur et il y a sur chacun d'eux une jolie maison briquée entre portes, divisée en deux chambres à feu, une galerie et deux cabinets convertis en barreaux.

Les mesures indiquées sont mesures anglaises, les propriétés sont vendues libres et franches de toute dette ou hypothèque.

19 sept. PIERRE DUPEUX.

POUR NEW-YORK.

(De l'ancienne ligne des piquebots.)

Le navire DE WITT CLINTON, capitaine Pilk, commencera à prendre charge à partir du 1er Octobre. Pour fret ou passage à adresser à

23 sept. G. E. RUSSELL et BARSTOW.

PASSAGE POUR LE HAVRE.

Le brick fin voiler LION, capitaine Welch, bâtiment du premier rang, construit à Medford il y a deux ans, double et cheville en cuivre jusqu'aux perçages, sera positivement voillé Jeudi prochain. Pour passage seulement, ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord, on a

20 Sept. W. M. FITZ, Jr.

A vendre ou à fréter.

Le bateau bien connu et fin voiler FANNY. Il est au bassin. S'adresser au Capitaine à bord ou à

24 sept. H. D. PEIRE.

POUR LE HAVRE.

Le beau brick fin voiler et armé FREE OCEAN, capitaine Cruse, partira positivement vers son pôle de jour et à besoin de 200 bal